Communiqué de presse

Communiqué du 8 janvier 2020

Fédération Générale des Transports et de l'Environnement

UNION FÉDÉRALE ROUTE

47-49 Avenue Simon Bolivar

75950 PARIS Cedex 19

Tél : 01 56 41 56 40

Fax : 01 56 41 56 60

Contacts :

Patrick BLAISE
Secrétaire Général
06.82.09.02.97

Christian COTTAZ
Secrétaire Général Adjoint
06.72.24.94.59

Charles MORIT
Secrétaire Général Adjoint
06.11.66.65.48

Rencontre au Ministère des Transports

L'Union Fédérale Route CFDT a été reçue ce jour par Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Transports, Jean-Baptiste DJEBARI.

Le sujet de cet entretien portait principalement sur le Congé de Fin d'Activité (CFA), notamment sur les conséquences de la mise en place d'un éventuel âge pivot à 64 ans pour le départ en retraite pouvant de facto mettre en déséquilibre financier le régime. Si cette disposition devait être maintenue, l'Union Fédérale Route CFDT appellera à une mobilisation générale dans tous les secteurs ; cette inquiétude légitime a été entendue par le Secrétaire d'Etat.

Par ailleurs, un calendrier de négociations, sous l'égide d'un représentant de l'Etat, va être mis en place pour aboutir à un nouvel accord conformément aux dispositions prévues par celui du 17 avril 2017, à échéance de la fin du premier semestre 2021.

D'autre part, l'Union Fédérale Route a rappelé toutes les difficultés liées aux négociations dans tous les secteurs (marchandises, déménagement, logistique, transports de fonds, voyageurs, sanitaire) sur les revalorisations salariales, la mise en place d'un 13ème mois pour tous, les conditions de travail…
Par conséquent, sans avancées significatives de la part des Organisations Patronales dans les trois mois, de nouvelles mobilisations de l'ensemble des salariés seront organisées. Au regard des chiffres du nouveau rapport OPTL 2019, il est temps de redonner de l'attractivité dans tous les secteurs de la Convention Collective. Les Organisations Patronales ne peuvent déplorer un manque de personnel (50.000 emplois non pourvus) et faire la sourde oreille aux revendications légitimes et indispensables.

La balle est désormais dans le camp des Organisations Patronales.